



© Y. Raoul



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INFOS

N°12

NOVEMBRE-DÉCEMBRE
2019



LE TEMPS DU BILAN

A l'heure de l'écriture de ce dernier numéros de l'année, il est temps pour nous de dresser le bilan du travail engagé depuis 2017 et de prévoir les actions à mener dans les années à venir.

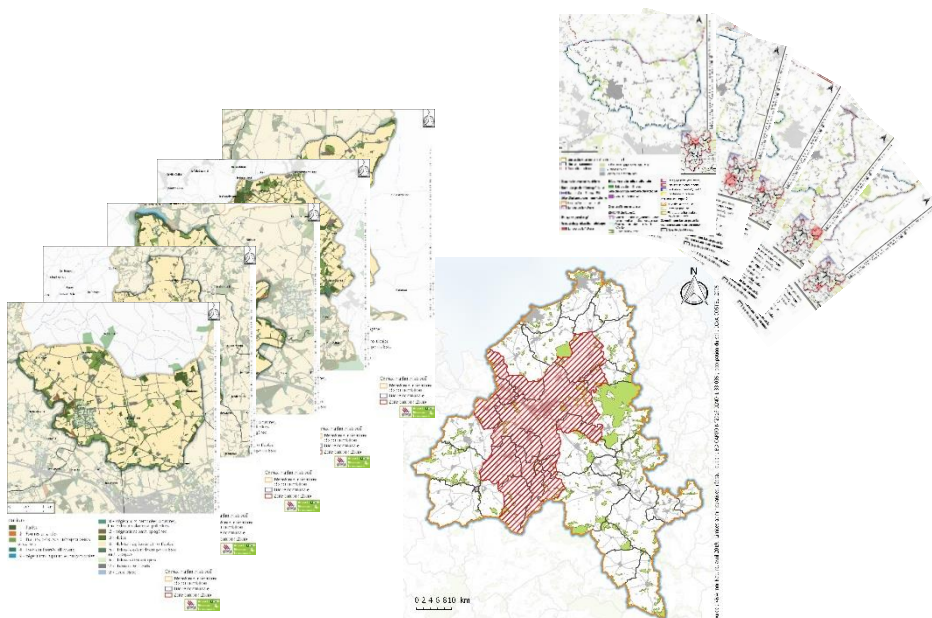
Si cet atlas de la biodiversité intercommunal a commencé par une phase de diagnostic, il s'agit bien d'un **engagement de la collectivité sur le long terme**. La nature est par essence dynamique et les paysages actuels sont en constante évolution. Le diagnostic permet donc de figer cet état dans le temps, celui de l'exercice d'inventaire. Il est de fait un point de repère pour évaluer l'engagement des actions en faveur de la biodiversité.

Le travail va aboutir pour cette fin d'année à la réalisation d'un atlas par commune. Il sera un condensé des informations recueillies sur la biodiversité du territoire et sera accompagné d'un plan d'actions qui se

veut pragmatique.

Chaque fiche thématique reprendra autant que possible les caractéristiques du territoire et apportera des informations concrètes pour une meilleure intégration de la biodiversité dans les politiques locales.

Ce travail d'atlas de la biodiversité intercommunal, débuté sur un territoire d'expérimentation de 15 communes, sera étendu l'année prochaine à l'ensemble de la communauté d'agglomération. Le diagnostic se poursuivra sur deux années.



Lamballe Terre & Mer a confié l'étude de la biodiversité de son territoire à VivArmor Nature et ses partenaires.



INVENTAIRE DES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Dans la lettre d'information de juillet-août, nous vous annonçons le lancement d'un observatoire des espèces exotiques envahissantes à Lamballe Terre & Mer. L'objectif de cet observatoire est de suivre la colonisation de ces espèces sur le territoire grâce à un réseau d'observateurs. 4 espèces encore peu ou pas présentes sont pour l'instant

particulièrement visées. Il s'agit de l'**Ambrosie à feuille d'Armoise**, la **Berce du Caucase**, le **Datura stramoine** et le **Raisin d'Amérique**.

En parallèle, un inventaire, plus systématique, a été conduit en juillet-août afin de clarifier la situation de 2 espèces bien établies sur le territoire : la **Renouée du Japon** et le **Laurier palme**. Toutes deux ont la particularité

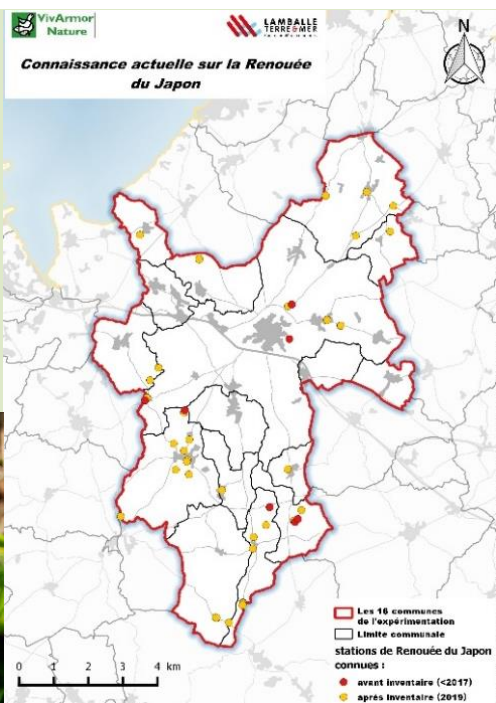
d'étouffer le développement des autres plantes une fois bien installées. Autre point commun, ces deux plantes ont été introduites pour leur qualité ornementale. Bien que le caractère invasif ait été démontré chez ces deux espèces, l'une d'elle est toujours commercialisée et ça se ressent dans les résultats présentés ci-dessous

La Renouée du Japon

Le travail d'inventaire a permis de repérer une trentaine de sites où la Renouée du Japon se développe contre moins d'une dizaine jusque là. Ces stations, principalement établies en bordure des axes routiers, sont à surveiller et devront être intégrées dans les plans de gestion des bords de route.

En effet, l'entretien de ces zones est un facteur important dans la propagation de l'espèce. Quelques centimètres de tiges suffisent pour lui permettre de s'établir par bouturage. Il n'y a pas, à l'heure actuelle, de méthode miracle pour limiter l'expansion de cette plante. Grâce à cet inventaire, on peut imaginer un bon terrain de jeu pour toute sorte d'expérimentation.

A noter, si vous connaissez des sites qui ne figurent pas sur la carte ci-contre, n'hésitez pas à nous transmettre l'information.

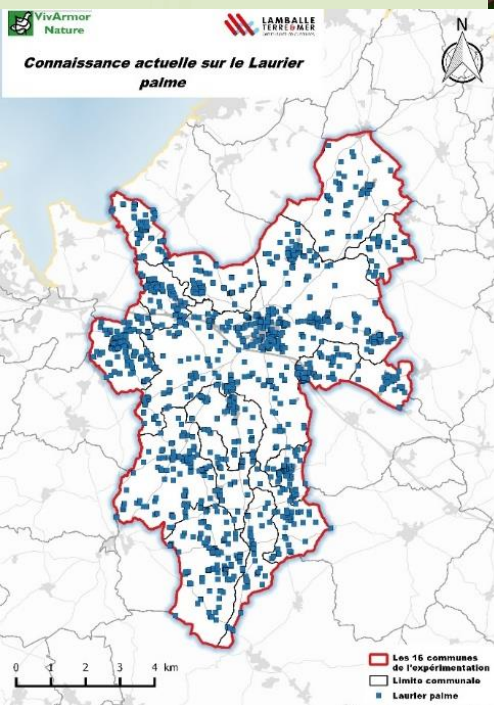


Le Laurier palme

La carte ci-contre parle d'elle-même. Plus de 1500 points ont été relevés lors de cet inventaire. Avec un peu d'imagination, on arrive à distinguer les bourgs. En effet, le Laurier palme est bien connu pour constituer de belles haies assez denses pour se protéger des voisins. Tant que cet arbuste est entretenu, il ne s'étend pas trop. En revanche, s'il n'est pas taillé avant la fructification, les oiseaux vont se faire un régal des olives et disséminer les graines un peu partout. C'est ainsi que les sous-bois peuvent se retrouver complètement envahis par cette plante qui va empêcher la régénération de la forêt.



A retenir : même si le Laurier palme est encore vendu dans le commerce, par précaution, il ne faut plus en planter. On pourra privilégier des haies diversifiées avec des essences locales et mellifères intéressantes pour la biodiversité.





DES NOUVELLES DE LA D28

La route départementale 28, c'est cette route qui longe les Landes de La Poterie. En tant que lecteur assidu de la lettre d'information, vous n'êtes pas sans savoir qu'elle a fait l'objet d'un suivi marqué ces trois dernières années, régulièrement relayé ici-même. Ce suivi a indéniablement mis en lumière l'impact de cette infrastructure sur les populations migratrices d'amphibiens en provenance de l'est de ce site emblématique. Là vous vous dites : « et après ? »

C'est en effet important d'étudier, par une approche scientifique, le problème pour justifier la mise en place d'actions. Sur la base du diagnostic établi, élus et techniciens ont pris le sujet

à bras le corps et proposent une solution audacieuse et pragmatique. Audacieuse car elle représente une expérience inédite sur une route de cette ampleur. Pragmatique, car c'est de loin la moins coûteuse et la plus efficace. En effet, il a été proposé conjointement par les élus de Lamballe-Armor et du département la possibilité de fermer la route pendant la période de migration. Du mois de décembre jusqu'en mars, plus aucun véhicule ne circulerait sur cette voie de migration et les amphibiens pourraient atteindre leurs lieux de reproduction sans encombre. Félicitons le travail des bénévoles, techniciens et élus qui permettra de poursuivre la protection de ce site exceptionnel.

Une **réunion publique** sera organisée le **lundi 25 novembre à 18h** à la salle La Poterie (23 route de la Croix d'en Hue) pour discuter du projet.



Triton crêté



Cependant, ne nous reposons pas sur nos lauriers. D'autres voies de migration sont traversées par des routes. Il convient donc de les étudier et de trouver des solutions tout aussi satisfaisantes. Si vous observez des

tronçons routiers avec une mortalité importante d'amphibien, contactez-nous pour voir ce qu'il est possible de faire. Il n'y a pas de réponse unique. Chaque cas doit faire l'objet d'un diagnostic.

FESTIVAL NATUR ARMOR

Appel à bénévoles

Chaque année depuis 2006, l'association VivArmor Nature organise, sur le département, le festival Natur'Armor, plus grande exposition sur la nature de Bretagne. Cette manifestation rassemble la plupart des structures agissant pour la préservation de la nature dans le département et plus largement en Bretagne. L'affluence grandissante à chaque édition montre l'engouement des citoyens pour cette

thématique. En 2020, le festival prendra ses quartiers au Haras de Lamballe-Armor.

Si vous souhaitez contribuer au bon déroulement de l'évènement ou tout simplement avoir plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter :

vivarmor@orange.fr

ou 02 96 33 10 57



© Dubois

Appel à contribution

Pour mettre en valeur la biodiversité (faune et flore) de son territoire, Lamballe Terre & Mer s'associe à VivArmor Nature pour proposer une exposition de photos qui sera présentée lors du festival.

Vous pouvez participer à ce projet en faisant don d'une ou plusieurs photos de votre composition.

Plus d'information ici : :
<http://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/projets/environnement/festival-naturarmor---exposition-photos>



L'ESPÈCE DU MOIS

En partenariat
avec :



Un moineau jaune ? Non. Un pinson vert ?
Toujours pas. C'est notre cher **Verdier d'Europe**

Esprit d'équipe hivernal

L'automne est bien installé. L'hiver ne va pas tarder à pointer le bout de son nez. C'est le moment où les Verdiers d'Europe, mais aussi d'autres petits passereaux, se regroupent en attendant le retour des beaux jours. Jusque dans les années 90, il n'était pas rare de croiser des groupes de

plusieurs centaines d'individus s'alimentant dans les champs. Des effectifs nordiques venaient notamment gonfler les populations sédentaires locales. De nos jours, ces regroupements sont tout à fait exceptionnels.



© Y. Raoul

Un commun vulnérable

L'espèce demeure commune sur tout le territoire. Cependant, l'important déclin de ces populations nicheuses au cours des 10 dernières années a conduit les experts à classer l'espèce comme vulnérable à l'échelle nationale. De la même manière, les populations nicheuses de Grande Bretagne sont considérées en voie de

disparition. Le Verdier d'Europe y a vu ses effectifs divisés par 3 dans le même intervalle de temps. Cette forte dégradation de l'état de ces populations est notamment due à une importante épidémie de trichomonose, une maladie parasitaire affectant les voies digestives. Vous ferez le lien avec ce qui suit par vous-même.



© Y. Raoul

« Casse-graine » au jardin

Nous sommes nombreux à vouloir donner un petit coup de pouce à nos chers amis ailés dans nos jardins ou aux balcons. Cependant, quelques règles s'imposent :

1 - nettoyez régulièrement le poste de nourrissage. De fait, évitez les mangeoires tarabiscotées difficiles à laver. Ces dispositifs concentrent les

oiseaux dans un tout petit espace, ce qui peut accentuer la transmission de certaines maladies entre espèce.

2 - ne les nourrissez qu'en période de grand froid.

En prenant ces précautions, vous pourrez continuer à observer le bal des verdiers, mésanges et autres

pinsons en étant sûr de ne pas leur porter préjudice.

Bon à savoir : la méthode la plus efficace si vous souhaitez accompagner les oiseaux pour passer l'hiver, faites de votre jardin un refuge diversifié en essences locales. Ainsi, vous leur assurerez une ressource accessible tout au long de l'année.

Aidez-nous à améliorer la connaissance sur la répartition de cette espèce en nous envoyant vos observations !!
Et notez dans vos agendas que le prochain comptage « Oiseaux des jardins » aura lieu les 25 et 26 janvier 2020.

Lamballe Terre & Mer a confié l'étude de la biodiversité de son territoire à VivArmor Nature et ses partenaires.

